

La tannerie Baudoux

Révélees par les fouilles archéologiques réalisées en 1992 et 1995, des fosses de tanneurs des 13^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} siècles certifiaient la présence de cette profession reconnue comme traditionnelle aux périodes médiévale et moderne et qui compta jusqu'à vingt établissements à Noyon. Fort rémunérateur pour ses propriétaires et employeur d'une nombreuse main d'œuvre, le commerce de la tannerie donna naissance à une bourgeoisie locale bien établie. Une réforme fiscale sera à l'origine de son déclin.



Le salage des peaux (1921).

La relance du tannage

En 1759, Noyon possédait neuf tanneries auxquelles appartenaient à MM. Gosse, L'Evêque, Vincent père, Vincent fils, Vaillant, François Reneufve, Claude Reneufve, François, Charles et Boitelle. Ce secteur employait de nombreux ouvriers le hissant parmi les principales activités de la ville. Quarante ans plus tard, Noyon ne comptait plus que trois établissements (MM. Vincent, Dobemont et Hurtebize) lesquels, pour survivre, s'étaient faits corroyeurs. Ce déclin d'activité, dénoncé dans les cahiers de doléances des marchands tanneurs et du Tiers Etat en 1789, était attribué à la nouvelle législation encadrant cette profession (le droit de marque sur les cuirs) et aux contrôles trop rigoureux de l'administration fiscale (la régie générale). Le nouveau régime allait donner un nouvel élan à cet artisanat qui bénéficia d'un renouvellement humain et technique.

Issu d'une lignée de laboureur, Louis Alexandre Baudoux (1783 - 1843) reprit une ancienne tannerie située rue des Boucheries peu après la Révolution française, participant ainsi à la relance de l'activité. La plupart des familles de tanneurs d'Ancien Régime avait alors cédé leur établissement, hormis M. Vincent.

Louis Alexandre ne fut pas le seul de la famille à s'investir dans cette filière : ses cousins, Pierre Joseph Simon (An XI- 1832) et Evrad

Alexandre (né en 1809), prirent successivement la tête d'une ancienne tannerie située rue des Tanneurs. Aussi, à la fin du premier tiers du 19^{ème} siècle, Noyon comptait six tanneries alimentées en peaux provenant pour moitié de Paris, d'un quart de Cambrai et du reste du voisinage. La vingtaine d'employés produisaient ensemble 2.400 peaux de veaux, 1.500 de chevaux et 6.500 de boeufs ou de vaches, traitées à Noyon même mais aussi à Paris, Péronne, Roye ou Saint-Quentin.

Malgré le renouvellement des tanneurs (on note au 19^{ème} siècle les noms de Duval, Dubois, Carquillat, Lefèvre, Pinchon...), la plupart de ces établissements vivotèrent et seule l'entreprise Baudoux perdura au gré des innovations techniques et des crises industrielles sur plus d'un siècle, donnant lieu à quatre générations de tanneurs sur Noyon.

Une spécialité familiale

Louis Alexandre Baudoux trouva un soutien important auprès de son fils, Louis Achille Baudoux (1814 - 1848), qui développa l'entreprise familiale en rachetant en 1842 le Moulin de Carrouelet situé sur la Goëlle. Construit en 1800, ce moulin occupant deux ouvriers et produisant 720 hl de farine par an fut modifié en moulin à tan capable de produire une tonne de matière annuellement. A la mort de son père, Louis Achille Baudoux hérita

de la tannerie rue des Boucheries. Devenu une personnalité influente de la ville, il fut nommé maire en 1848 mais décéda quelques mois plus tard à l'âge de 34 ans, laissant deux enfants, Henri et Louis Alexandre.

La tannerie fut alors gérée par son cousin et beau-frère, Edouard Alexandre Baudoux (né en 1825), jusqu'à la majorité de Louis Alexandre lequel, après de solides études au Petit Séminaire de Noyon, reprit l'entreprise et en développa l'activité industrielle. Il perpétua aussi la tradition familiale en s'investissant dans la vie publique. Conseiller municipal durant trente ans (1870 - 1900), il devint administrateur de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de l'arrondissement de Compiègne, président du conseil de Fabrique (1888 - 1902), fondateur de la Société civile immobilière, membre puis président de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul (1897-1903), secrétaire puis président de la Société de Secours Mutuels de Saint-François-Xavier (1897 - 1919). Alexandre Baudoux transmit ses ateliers à son fils Augustin (1873 - 1966), lequel reprit le flambeau familial tant dans le domaine économique, où il poursuivit le travail du cuir en croûte en tannage mixte, que dans celui de la vie politique locale et notamment dans la rédaction d'articles pour le journal noyonnais « L'Ami de l'Ordre ». La Première Guerre mondiale accéléra

le déclin de cette activité traditionnelle dont les derniers représentants à Noyon, les entreprises Pinchon-Lefèvre et Baudoux, n'employaient plus qu'une dizaine de personnes.

La fin de la tannerie noyonnaise

En 1914, la tannerie Baudoux fut réquisitionnée par l'autorité allemande qui en confisqua les produits et marchandises. Le tannage cessa alors. Durant les trente mois d'occupation, l'établissement n'eut pas à souffrir des bombardements ni des destructions volontaires jusqu'à ce jour de mars 1917 où, dans l'intention d'assurer son repli sur la Ligne Hindenburg et de ralentir la progression française, les troupes allemandes détruisirent les ponts sur la Verse et avec eux, une partie de la « Basserie » et les bureaux de la tannerie. Jusque là resté à Noyon, Alexandre Baudoux fut évacué à Châteauneuf-en-Thymerais lors de l'offensive allemande de mars 1918 au cours de laquelle le centre-ville fut anéanti à 90%.

Quelques mois après l'Armistice, Augustin Baudoux revint à Noyon et entreprit les démarches de reconstruction de la tannerie. En octobre 1921, deux ateliers étaient reconstruits, permettant une reprise partielle du travail. Alexandre Baudoux ne revint à Noyon qu'en mars 1922 lorsque son habitation fut redevenue habitable. Le vieil homme décéda cinq ans plus tard, le 8 juin 1927.

Augustin Baudoux poursuivit quelques temps l'activité en association avec M. Pingot puis mit fin à la dernière tannerie noyonnaise. Retiré des affaires, il poursuivit ses travaux d'érudition au sein de la Société Historique de Noyon dont il était président. Nommé maire de Noyon en 1940, il présida le conseil municipal jusqu'à la Libération de la ville le 2 septembre 1944. Avec lui s'éteignit la tannerie noyonnaise.

De cette activité traditionnelle à Noyon, il ne reste plus aujourd'hui que des toponymes (la rue des Tanneurs, la place Cordouen) et quelques inscriptions sur des murs.

Jean-Yves Bonnard
Vice-président de la Société
Historique de Noyon



Les ateliers reconstruits de la tannerie Baudoux (1921).